



- EXPERTISE COMPTABLE • AUDIT • CONSEIL • RESSOURCES HUMAINES
- JURIDIQUE • FISCALITÉ • FINANCE • INFORMATIQUE

ASSOCIATION THEATRE DES ALBERTS

**ASSOCIATION REGIE PAR LA LOI
DU 1^{ER} JUILLET 1901**

**SIEGE SOCIAL : 32, chemin Lallemand
97423 LE GUILLAUME**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

**Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 Décembre 2013**

Conseil & Audit O.I. HDM

Société de commissariat aux comptes - Société d'expertise comptable

S.A.R.L. au capital de 15 250€ - R.C. St-Denis : 88B464 - Siret : 348 368 663 00020

29 rue Gabriel de Kerveguen - BP 40153 - 97492 Sainte-Clotilde Cedex - ☎ : + (262) 262 97 91 00 - www.hdm.re

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 Décembre 2013**

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre bureau en date du 21 Octobre 2009, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de l'Association **THEATRE DES ALBERTS** tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- La justification de nos appréciations ;
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe de l'annexe relatif à la méthode retenue pour estimer la provision pour fonds dédiés sur subvention de fonctionnement d'un montant de 14 371 Euros.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Comme mentionné dans la première partie du présent rapport, le paragraphe de l'annexe expose la méthode retenue pour estimer la provision pour fonds dédiés sur subvention de fonctionnement qui s'élève à 14 371 €uros au bilan 2013.

Nous avons vérifié le caractère approprié de la méthode de provision pour fonds dédiés ainsi retenue ainsi que la pertinence des informations fournies dans l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Sainte-Clotilde,
Le 14 Avril 2014

Pour Conseil & Audit O.I.-HDM,
Commissaire aux Comptes.

G. MARIA.



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2013 12			Exercice N-1 31/12/2012 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	427	427				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage	34 943	15 757	19 186	24 543	5 357	21.83
	Autres immobilisations corporelles	12 387	8 460	3 928	3 074	854	27.77
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)						
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	1 296		1 296	534	762	142.86	
TOTAL I	49 053	24 643	24 410	28 151	3 741	13.29	
Comptes de liaison							
TOTAL II							
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	CREANCES (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	30 030		30 030	24 829	5 201	20.95
	Autres créances	73 363		73 363	97 659	24 295	24.88
Valeurs mobilières de placement							
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	69 853		69 853	41 361	28 492	68.89	
Charges constatées d'avance (3)							
TOTAL III	173 246		173 246	163 849	9 397	5.74	
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	222 299	24 643	197 656	191 999	5 657	2.95	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2013	12	31/12/2012	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres						
	Fonds associatifs sans droit de reprise		5 496		5 496		
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées		477		477		
	Autres réserves						
	Report à nouveau		33 778		30 932	2 846	9.20
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)		8 588		2 846	5 741	201.71
	Autres fonds associatifs						
	Fonds associatifs avec droit de reprise :						
	Apports						
	Legs et donations						
Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		20 431		26 001	5 570	21.42	
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
	TOTAL I		68 769		65 752	3 017	4.59
	Comptes de liaison						
	TOTAL II						
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		14 371			14 371	
	Fonds dédiés sur autres ressources						
	TOTAL III		14 371		14 371		
DETTES (1)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)		30 236			30 236	
	Emprunts et dettes financières divers						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		14 065		69 814	55 749	79.85
	Dettes fiscales et sociales		70 205		56 434	13 772	24.40
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes		10			10	
Instrument de trésorerie							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance						
	TOTAL IV		114 516		126 247	11 731	9.29
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		197 656		191 999	5 657	2.95

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

114 516 126 247

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2013	12 31/12/2012	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens et Services	452 399	414 018	38 381	9.27
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	334 698	340 915	6 217	1.82
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	300		300	
Collectes				
Cotisations	220	300	80	26.67
Autres produits	235	127	108	84.59
TOTAL I	787 853	755 361	32 492	4.30
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	311 670	367 938	56 268	15.29
Impôts, taxes et versements assimilés	7 764	6 454	1 310	20.30
Salaires et traitements	326 774	259 215	67 559	26.06
Charges sociales	105 279	103 670	1 609	1.55
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	7 603	4 155	3 448	83.00
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	5 090	12 119	7 029	58.00
TOTAL II	764 180	753 550	10 629	1.41
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	23 673	1 810	21 863	NS
QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2013	12	31/12/2012	12	Euros	%
PRODUITS FINANCIERS						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés		0			0	
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL V		0			0	
CHARGES FINANCIERES						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées		561		64	498	783.49
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL VI		561		64	498	783.49
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)		561		64	498	783.48
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)		23 112		1 747	21 365	NS
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				187	187	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital		9 277		1 949	7 328	376.02
Reprises sur provisions et transferts de charges						
TOTAL VII		9 277		2 136	7 141	334.31
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		9 305		849	8 455	995.48
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
TOTAL VIII		9 305		849	8 455	995.48
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		28		1 287	1 315	102.17
Impôts sur les bénéfices (IX)		125		187	62	33.16
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)		797 130		757 497	39 633	5.23
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)		774 171		754 650	19 521	2.59
SOLDE INTERMEDIAIRE		22 959		2 846	20 112	706.61
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		14 371			14 371	
5. EXCEDENTS OU DEFICITS		8 588		2 846	5 741	201.71

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005 et conformément au règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 8 370€. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	427		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	34 450		493
Installations générales agencements aménagements divers	2 140		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	8 899		2 607
TOTAL	45 489		3 100
Prêts, autres immobilisations financières	534		762
TOTAL	534		762
TOTAL GENERAL	46 450		3 863

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			427	427
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			34 943	34 943
Installations générales agencements aménagements divers			2 140	2 140
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1 259	10 247	10 247
TOTAL		1 259	47 331	47 331
Prêts, autres immobilisations financières			1 296	1 296
TOTAL			1 296	1 296
TOTAL GENERAL		1 259	49 053	49 053

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	427			427
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	9 907	5 850		15 757
Installations générales agencements aménagements divers	548	428		976
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	7 417	1 326	1 259	7 484
TOTAL	17 872	7 603	1 259	24 216
TOTAL GENERAL	18 299	7 603	1 259	24 643

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	5 850				
Instal. générales agenc. aménag. divers	428				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 326				
TOTAL	7 603				
TOTAL GENERAL	7 603				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotations exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Fonds associatifs sans droit de reprise	5 496				5 496
Réserves :					
Réserves réglementées	477				477
Report à nouveau	30 932	2 846		0	33 778
RESULTAT DE L'EXERCICE	2 846	2 846	8 587	0	8 588
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Subventions d'investissement	26 001			5 570	20 431
Provisions réglementées					
TOTAL I	65 752		8 587	5 570	68 769

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 296	0	1 296
Autres créances clients	30 030	30 030	
Personnel et comptes rattachés	1 291	1 291	
Impôts sur les bénéfices	8 245	8 245	
Taxe sur la valeur ajoutée	8 308	8 308	
Divers état et autres collectivités publiques	43 000	43 000	
Débiteurs divers	12 519	12 519	
TOTAL	104 689	103 393	1 296

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	30 236	30 236		
Fournisseurs et comptes rattachés	14 065	14 065		
Personnel et comptes rattachés	6 051	6 051		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	62 282	62 282		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 872	1 872		
Autres dettes	10	10		
TOTAL	114 516	114 516		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	40 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	9 764			

Tableau de suivi des fonds dédiés

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant engager en fin d'exercice
		A	B	C	D = A -B +C
DAC OI-Compagnonnage				12 721	12 721
REGION- Manipuloparc				1 650	1 650
TOTAL				14 371	14 371

DAC OI - Compagnonnage :

Aide d'accompagnement sur le plan artistique, technique, administratif, logistique et financier d'une artiste qui couvre la période du 01/09/2013 au 31/10/14. La provision pour fonds dédiés correspond aux fonds non utilisés au 31/12/13. Le montant de cette provision est de 12 721€.

Région - Manipuloparc :

Subvention attribuée pour l'acquisition de matériels pour la construction du Manipuloparc. Les dépenses restant à engager sur 2014 s'élèvent à 1 650€ en provision pour fonds dédiés.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	43 000
Total	43 000

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fiscales et sociales	8 893
Total	8 893

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Valorisation des contributions volontaires

Les contributions volontaires (bénévolat, mise à disposition) n'ont fait l'objet, comme les années précédentes, d'aucune valorisation.

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 5 356 euros, honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.